

Article 21 du Règlement

Je suis particulièrement fier de la ville de Grande Prairie, dans ma circonscription, qui a été choisie cette année comme capitale forestière de l'Alberta. Je m'y rendrai en fin de semaine avec le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew) qui présidera aux manifestations organisées dans ma circonscription et dans d'autres localités de la Saskatchewan et de l'Alberta. La forêt est une ressource essentielle dans ces localités. Elle leur procure des avantages économiques, récréatifs et écologiques.

Cette ressource est une bénédiction pour notre pays depuis des siècles. Mais nous nous sommes rendu compte dernièrement combien il était important de la conserver en la gérant sainement, c'est-à-dire en reboisant nos forêts, en les protégeant contre les insectes, les maladies et les incendies grâce à des techniques forestières améliorées.

Pour souligner ces activités, le ministre d'État aux Forêts et le Service des forêts remettront aux députés et aux journalistes parlementaires de jeunes plants d'épinette améliorés du point de vue génétique. Nous avons donc l'occasion, en entourant de soins cette ressource fragile, de montrer que nous nous intéressons à nos forêts et que nous prenons des mesures pour les conserver.

En terminant, je demande instamment aux députés des Communes d'encourager les activités qui marqueront la Semaine nationale de la forêt dans leur localité respective.

* * *

[Français]

LES FORÊTS**L'ENTENTE AUXILIAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER
AVEC LE QUÉBEC**

M. Michel Champagne (Champlain): Monsieur le Président, le 30 avril dernier, l'entente auxiliaire entre le Canada et le Québec sur le développement forestier a été signée. De par cette entente les deux gouvernements vont favoriser l'aménagement forestier afin d'augmenter la disponibilité de cette matière première, de favoriser la mise en place d'infrastructures de pépinières et, bien sûr, la recherche. Il s'agit là d'une entente de 300 millions reportés sur les cinq prochaines années.

Vous savez, monsieur le Président, trop longtemps nous avons cru que nos ressources naturelles étaient inépuisables. Trop longtemps nous avons exploité nos forêts sans véritable politique dans ce domaine. Cette entente est le reflet d'un gouvernement responsable. Et croyez-moi la circonscription de Champlain saura en tirer un bénéfice plus qu'appréciable.

Monsieur le Président, au Québec le secteur forestier est l'un des principaux générateurs d'emplois. Et depuis 1970, le nombre d'emplois n'a cessé de décroître. Il est passé de 14,815 en 1970 à 8,994 en 1982, et cela seulement dans le secteur de l'exploitation.

En terminant, je suis fier de dire qu'aujourd'hui nous avons une politique forestière et cela représente des emplois. Et c'est une police d'assurance sur cette richesse nationale, car notre gouvernement veut protéger l'héritage que nous laisserons à nos jeunes.

Une voix: C'est vrai!

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LES PÊCHEURS TERRE-NEUVIENS—L'EXPIRATION DES
PRESTATIONS**

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, j'appuie la déclaration du député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey). En effet, le ministre des Pêches et des Océans (M. Fraser) sait que cette année, la situation est presque sans précédent à Terre-Neuve en ce qui concerne les glaces. Le ministre sait que tout le long de la grande péninsule du nord, de la région de White Bay et de la côte nord-est, les températures restent extrêmement froides et que les glaces s'étendent à des milles au large des côtes. Il sait également qu'en 1984, comme en 1974, des stimulants spéciaux ou des paiements ont été offerts aux pêcheurs qui n'avaient pas d'autre revenu à cette époque de l'année parce que le versement de leurs prestations d'assurance-chômage était interrompu le 15 mai.

Le ministre des Pêches s'est entretenu il y a moins de 24 heures avec le président du syndicat des pêcheurs, qui est venu à Ottawa pour y signaler l'urgence du problème. Je lui demande, par l'entremise de la Chambre, de donner le plus vite possible une réponse à tous les Canadiens, et surtout aux Terre-Neuviens qui n'ont absolument aucune autre source de revenu pour le moment.

Je sais que le bien-être des pêcheurs tient à cœur au ministre. Je sais qu'il saura convaincre ses collègues du cabinet, et surtout la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald), de trouver au plus tôt une solution à ce problème.

* * *

LES PARCS NATIONAUX**LE PARC DE RIDING MOUNTAIN—LE PROJET DE CONSTRUIRE
UNE ROUTE**

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, tous les amis du parc national de Riding Mountain et toutes les personnes qui s'intéressent à la préservation de notre patrimoine naturel qui se détériore, devraient être au courant d'une proposition qui menace l'intégrité de ce parc: un député progressiste-conservateur de l'Assemblée législative du Manitoba a en effet proposé de construire une nouvelle route dans la partie ouest du parc.

Le parc national de Riding Mountain est un parc de classe mondiale. C'est une des réserves sauvages les plus riches et les plus variées d'Amérique du Nord, entourées de villes et de villages où l'on pratique l'agriculture intensive. C'est une île sauvage où l'on pratique l'agriculture aménagée par l'être humain. Ce parc, qui abrite des milliers de wapitis, d'orignaux, de cerfs et de castors, des dizaines de loups et de coyottes ainsi que des lynx et des cougars insaisissables, est en bon état parce qu'il est protégé par des politiques et des lois sages depuis 60 ans. Nous ne pouvons pas permettre qu'on vienne perturber ce riche patrimoine en construisant de nouvelles routes dans des régions primitives et sauvages. Cette route perturberait la végétation et les habitudes des animaux sauvages, elle provoquerait une recrudescence du braconnage et elle ferait augmenter le nombre d'animaux tués par des véhicules et l'incidence des incendies de forêt dus à l'insouciance des passants. L'intégrité d'un